RÉSULTATS ENQUÊTE 2026
CRÈCHES MUNICIPALES

ENGAGEMENT DE SERVICE CERTI'CRÈCHE REF. 244 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

VILLE DE METZ

Auprès de 184 parents qui confient leur enfant dans un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) municipal.
Les pourcentages reflètent les taux de satisfaction.

L'information concernant l'attribution des places / le délai de réponse	89%	↘ -2%	L'accueil et l'écoute au Relais petite enfance	95%	↘ -3%	Les locaux des crèches et le domicile des assistantes maternelles	98% ↗ +2%
Le rendez-vous d'accueil	95%	↘ -1%	Les relations parents-professionnels à propos de l'enfant	95%	=	La participation des parents dans la vie de l'établissement	52% ↘ -22%
L'éveil et le bien-être de l'enfant	93%	↗ +3%	La concertation / la communication avec les parents	76%	↗ +10%	Les actions en faveur du développement durable	63% ↘ -17%
La connaissance des dispositifs liés à la parentalité	65%	↘ -3%	Note moyenne attribuée aux crèches			8,8/10	9,2/10 en 2025

Auprès des parents ayant bénéficié d'un accompagnement par le Relais petite enfance
(178 réponses soit 13% de réponses supplémentaire par rapport à 2025).

L'information concernant les modes d'accueil	97% = Idem qu'en 2025	L'accueil et l'écoute au Relais petite enfance	95% = Idem qu'en 2025	La simplicité de la préins-cription, l'informa tion des places tion concernant l'attribution de place	91% ↗ +1%	Note moyenne attribuée au Relais petite enfance	8,4/10 = Idem qu'en 2025

Perspectives d'amélioration

L'adaptation climatique

Un projet de végétalisation des cours et jardins des crèches a été initié en 2023 afin de désimperméabiliser les sols, d'apporter de la verdure et de créer des zones d'ombrage dans la limite des possibilités bâtimentaires de chaque crèche. Ce projet a pour objectif de rafraichir les espaces extérieurs par de l'ombrage, de proposer aux enfants des espaces de jardinage, de vivre sa journée dehors dans un lieu aménagé… Ce projet poursuit son développement sur plusieurs années.

La majorité des crèches municipales dispose de pièces de vie climatisées et les quatre crèches n'ayant pas encore de climatisation en seront équipées début 2027.

L'itinérance ludique et la communication avec les familles

Les neurosciences affectives et sociales ont montré que les jeunes enfants avaient besoin d'explorer leur environnement pour construire leurs apprentissages.

La pédagogie basée sur des univers ludiques variés vers lesquels les enfants peuvent se diriger au gré de leurs envies favorise leurs découvertes. L'enfant est accompagné par un adulte attentif à sa sécurité physique et affective dans chaque espace de jeux. L'adulte répond aux besoins physiologiques de l'enfant (changes, biberon, sommeil) à la demande en observant son comportement. Le repas est organisé sous forme de self afin de favoriser l'autonomie des enfants.

Tout au long de la journée, les adultes observent et partagent des moments ludiques avec les enfants. Les faits marquants de la journée sont ainsi consignés et font l'objet d'un échange avec les parents, le soir même ou sur un temps convenu.

Les informations concernant les besoins physiologiques des tout petits (repas, sommeil, changes) sont notées sur un tableau accessible en autonomie mais laissent toutefois la possibilité d'en discuter si les parents le souhaitent.

Le dialogue et la communication entre les familles et les professionnels permet ainsi un suivi concerté du développement harmonieux des enfants.

Réponses aux remarques

Le recrutement des professionnels et la rotation des agents des équipes de remplacement.

En 2025 une campagne de communication sur le recrutement de professionnels petite enfance a été lancée par la ville de Metz. Le Pôle Petite Enfance a pu ainsi développer une équipe de professionnels multisites destinée à assurer les remplacements dans les différentes crèches municipales. Une vingtaine d'agents a intégré cette équipe, ceux qui remplacent les temps partiels et les absences longues voient leur affectation changer tous les 4 mois et ceux qui compensent l'absentéisme journalier connaissent leur affectation au jour le jour.

Cette organisation des équipes mutualisées a été validée par le Comité Social Territorial du 24 novembre 2025. Elle a permis aux crèches de renforcer leurs équipes, d'améliorer l'encadrement des enfants et de remédier aux interruptions d'accueil comme aux horaires restreints.